Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire
snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat Général

Date : 27 avril 2016

Dossier suivi par : Serge PAGNIER – Olivier BLEUNVEN

Objet : Ouverture BTSA ACSE à la MFR de Mont (64)

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le Snetap-FSU est particulièrement indigné par la volonté du président de région ALPC, Alain Rousset, de maintenir en 2016-2017, contre les avis émis en 2015, un BTSA ACSE par apprentissage à la Maison Familiale Rurale de Mont (64). Or, cette ouverture à la MFR de Mont est directement concurrente des BTSA ACSE, ouverts en formation initiale scolaire dans les établissements publics de Pau et de Dax. Ainsi, nos formations en BTSA ACSE seraient mises en danger.

En effet, le 3 juillet 2015 nous avons rencontré à ce sujet Anne-Marie COCULA (Vice présidente du Conseil régional d'Aquitaine en charge de l'Éducation), ainsi qu'un certain nombre d'élus et d'administratifs qui ont reconnu une erreur d'appréciation sur ce dossier et annoncé l'arrêt de cette formation en MFR, dès la rentrée 2016. Dès lors, seuls étaient censés poursuivre à la prochaine rentrée, les élèves ayant commencé la formation à l'exclusion de tout autre.

De plus, l'autorité académique a fait valoir un avis défavorable donné à cette ouverture, s'appuyant en la circonstance sur les recommandations de la DGER.

Contrairement aux engagements donnés par Anne-Marie COCULA, lors de cette rencontre, ainsi qu'à l'avis défavorable du DRAAF, et à ceux des conseils d'administration des deux établissements par les élus de la région, le Président Alain Rousset, contre toute attente, maintien la formation sans apporter aucune explication.

Les personnels des établissements des Pyrénées Atlantiques et des Landes ont boycotté les conseils d'administration des deux établissements et appelé le Snetap-FSU et le Snerma-FO à déposer un préavis de grève pour ce jour.

Les personnels ayant essuyé une fin de non recevoir de la part de l'exécutif régional dans la durée du préavis, en appellent au Secrétariat Général du Snetap-FSU pour revenir vers vous afin de sortir de cette situation de blocage dans laquelle les personnels et l'autorité académique se retrouvent après un tel précédent.

Le Snetap-FSU vous demande de bien vouloir recevoir une délégation des personnels des deux établissements qu'il accompagnera, en vue de trouver avec vous, une issue, pour sortir de cette situation.

En l'attente d'une réponse de votre part, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de nos salutations respectueuses

Serge PAGNIER

Secrétaire Général Adjoint Snetap-FSU

Copie à :

- Madame Annick BAILLE - Conseillère chargée de l'enseignement agricole
- Madame Mireille RIOU-CANALS - Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche
- Monsieur Philippe SCHNABELE - Directeur Adjoint à la DGER
- Monsieur Damien TREMEAU - DRAAF Adjoint chargé du SRFD de la Région ALPC